

# Réunion des directeurs-trices

CIRCONSCRIPTION de Firminy

Lundi 11 septembre 2023



# Les vigilances du secrétariat

- **Respect** des **dates** de retour et des **documents** complets et contractuels.(site de circo Firminy et documents envoyé par la DSDEN42)
- **Absence/ Remplacement.** Note de service DSDEN42

**Priorités 1 :** Une à deux classes

**Priorités 2:** formation (si maintenue)

**Priorité 3:** arrêt maladie ( nombre de classes/ niveau/ présence de classes dédoublées)

**Priorité 4:** autorisation d'absences (demande circo)

Autorisation d'absence de droits

Affectation des remplaçants sur les missions

- **Bilan** stage de réussite

# Quelques rappels

- Transfert de mail automatique terminé : si problème => guichet unique 04.72.80.64.88

- Sécurité internet

Filtrage (hors SEM) : <https://tice42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article216>

Sécuriser le navigateur : <https://tice42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article515>

- Mail frauduleux :
  - Une adresse ac-lyon.fr ne signifie pas que le mail n'est pas frauduleux
  - Suspicion quand une adresse perso envoie à l'ensemble des personnels
- Apps education : Pas à pas, FC Directeurs atelier numérique

# La procédure à suivre

## ABSENCE PREVISIBLE

- 1- La **demande** d'autorisation d'absence doit être visée par la **direction de l'école**.
- 2- Le **directeur d'école** transmet la **demande** à la circonscription **par mail 8 jours** avant la date prévue de l'absence.
- 3- L'intéressé(e) **justifie** son absence à la circonscription dans un **délai de 3 jours**, suivant l'absence.

**Attention:**  
**Le remplacement des autorisations d'absence facultatives n'est PAS PRIORITAIRE**

## ABSENCE NON PREVISIBLE

- 1- Je **contacte la circonscription par téléphone** pour signaler mon absence.
- 2- Je **contacte le directeur d'école par téléphone** pour signaler mon absence.
- 3- Si le **directeur est injoignable: je contacte un collègue de l'école** chargé de transmettre le message.
- 4- J'écris un **mail au directeur d'école** pour lui faire part : de mon absence, de mon impossibilité à joindre l'école, du signalement fait à un collègue chargé de prévenir le directeur.
- 5- Dès mon retour: je **régularise** mon absence dans un **délai de 3 jours**, suivant l'absence.



# Absence de moins d'une demi journée

## Procédure à suivre

- 1- La demande d'autorisation d'absence doit être visée par la direction de l'école.
- 2- Le directeur d'école informe la circonscription
- 3 Le directeur organise la répartition des élèves
- 3- L'intéressé(e) ou le directeur informe la circonscription de l'heure du retour

**Attention:**  
**Pas de remplacement**  
***Les élèves sont répartis***



# ACCIDENT DE SERVICE ACCIDENT DE TRAJET



**La circulaire 2019-122 du 21 février 2019 régie les déclarations d'accident de service et de trajet**

BIR n° 1 du 9  
septembre 2019

La déclaration ne passe plus par voie hiérarchique.  
Les imprimés doivent être envoyés directement aux services RH DIATOS dans les 15 jours suivant l'accident

Voie postale:  
DSDEN de la Loire  
Gestion des ressources humaines  
11 rue des docteurs Charcot  
42100 SAINT ETIENNE

Mail:  
[ce.ia42-diatos@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia42-diatos@ac-lyon.fr)

Transmission de l'arrêt de travail dans les 48 heures à la circonscription



# Présentation de l'équipe de circonscription

Personne	Fonction	Mission(s)	Contact
Didier BONNET	IEN	Inspection et accompagnement	<a href="mailto:didier.bonnet@ac-lyon.fr">didier.bonnet@ac-lyon.fr</a>
Valérie CHANGEAT	Secrétaire de circonscription	Relation avec les écoles et partenaires remplacement	<a href="mailto:ce.0420944y@ac-lyon.fr">ce.0420944y@ac-lyon.fr</a>
Stéphanie Moulin	CPC	EPS, sorties scolaires, intervenants, PPMS Réfèrent Maths	<a href="mailto:Stephanie.limousin@ac-lyon.fr">Stephanie.limousin@ac-lyon.fr</a>
Julien Doumi	CPC	Pôle ressources, Arts, pHARe Réfèrent Français	<a href="mailto:Julien.doumi@ac-lyon.fr">Julien.doumi@ac-lyon.fr</a>
Thomas GIRARD	ERUN	Numérique	<a href="mailto:thomas.girard@ac-lyon.fr">thomas.girard@ac-lyon.fr</a>
Mathieu BOUTON	Coordonnateur REP	Suivi du réseau et pilotage de 2 groupes (Maths, Robotique)	<a href="mailto:mathieu.bouton@ac-lyon.fr">mathieu.bouton@ac-lyon.fr</a> <a href="mailto:ce.ia42-rrs-chambon-feugerolles@ac-lyon.fr">ce.ia42-rrs-chambon-feugerolles@ac-lyon.fr</a>



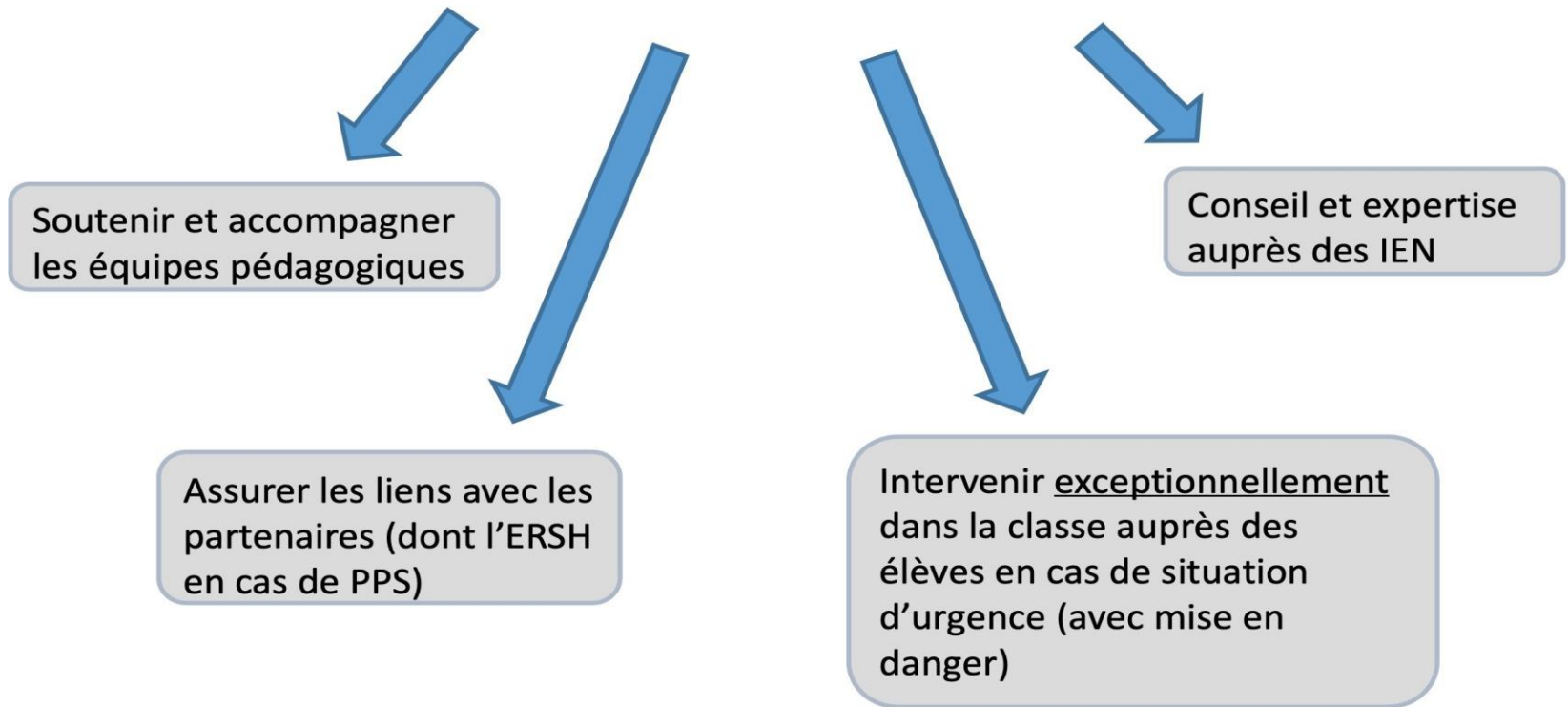
# Personnes ressources de circonscription – ASH et EMPR

Personne	Fonction	Mission(s)	Contact
Grégory BLANC	ERSH	Accueillir et informer les familles ainsi que les équipes enseignantes.  Animer les ESS.  Assurer le lien avec la MPDH.	<a href="mailto:ce.ia42-ersh-chambon@ac-lyon.fr">ce.ia42-ersh-chambon@ac-lyon.fr</a> 07 85 16 45 30
Muriel NIZEY	ERSH		<a href="mailto:ce.ia42-ersh-ondaine2@ac-lyon.fr">ce.ia42-ersh-ondaine2@ac-lyon.fr</a> 07 78 63 70 32
Séverine Séjournée	ERSH		<a href="mailto:ce.ia42-ersh-ondaine@ac-lyon.fr">ce.ia42-ersh-ondaine@ac-lyon.fr</a> 06 40 23 36 18
Philippe LINOSSIER David BONCOMPAIN	Enseignants UPEAA	Prise en charge des élèves nouvellement arrivés en France : allophones.	<a href="mailto:philippe.linossier1@ac-lyon.fr">philippe.linossier1@ac-lyon.fr</a> <a href="mailto:David.boncompain@ac-lyon.fr">David.boncompain@ac-lyon.fr</a>
Virginie CLEMENT	EMPR TSA	Accompagnement des professeurs pour les EBEP. Difficultés de comportement	<a href="mailto:virginie.clement@ac-lyon.fr">virginie.clement@ac-lyon.fr</a>
Fanny COLOMB	EMPR TC	Accompagnement des professeurs pour les EBEP. Difficultés de comportement	<a href="mailto:fanny.colomb@ac-lyon.fr">fanny.colomb@ac-lyon.fr</a>

# EMPR

Enseignant Missionné sur le Pôle Ressource

## Missions de l'EMPR



## Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés

N°25	Chambon Feugerolles	Mme Torrente (proviseure Lycée Testud)	Mr Mathieu Bouton (Coordonnateur REP)	<a href="mailto:pial.lechambon@ac-lyon.fr">pial.lechambon@ac-lyon.fr</a>
N°	Firminy	M Rudy Jacquin (principale collège Waldeck Rousseau)	Mr Franck Ollier (Directeur Le Mas )	<a href="mailto:pial.firminy-bruneaux@ac-lyon.fr">pial.firminy-bruneaux@ac-lyon.fr</a>
N°26	Firminy	Mme Agnès Drivon(principale collège des Bruneaux)		
N°27	Unieux	Mme (Principale adjointe collège bois de la Rive)		<a href="mailto:pial.unieux@ac-lyon.fr">pial.unieux@ac-lyon.fr</a>
N°47	Roche la Molière	Didier Bonnet IEN	Mme Barailler Catherine Coordonnatrice	<a href="mailto:pial.rochelaoliere@ac-lyon.fr">pial.rochelaoliere@ac-lyon.fr</a>

ÉQUIPES MOBILES  
D'APPUI MÉDICO-SOCIAL  
POUR LA SCOLARISATION DES  
ENFANTS EN SITUATION  
DE HANDICAP

EMAS Loire

# Solliciter l'EMAS

## Document de saisine

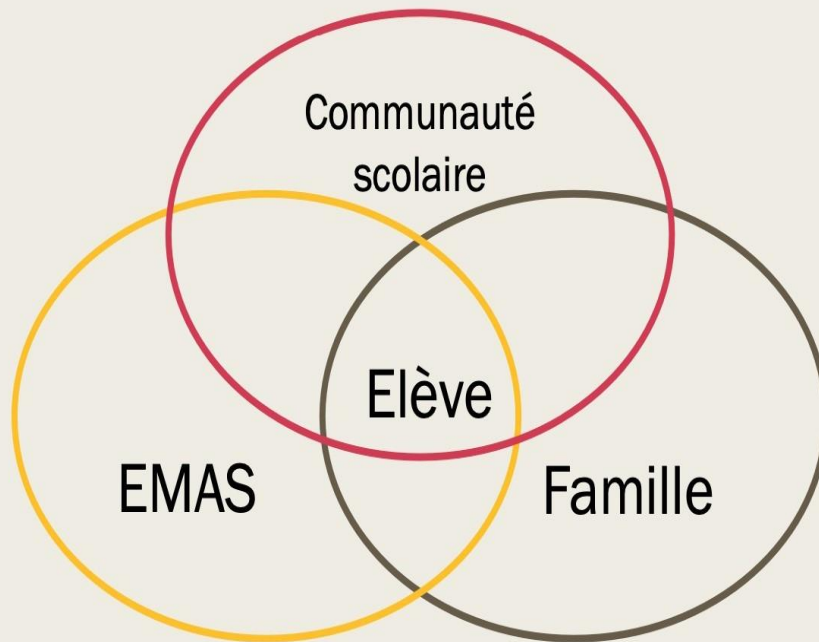
Nominative  
avec  
accord de  
la famille

### **2 types de sollicitations**

Sensibilisation/formation  
Reprise d'évènement  
Groupe d'échange de la  
pratique professionnelle

***L'équipe mobile n'a pas vocation à remplacer des structures existantes ni à délivrer des prestations directes d'accompagnement individuel d'élèves.***

Autour d'une situation nominative, ce que l'EMAS peut apporter :



Des préconisations  
Des indications de bilan  
L'articulation des acteurs et partenaires intervenant auprès de l'élève  
La place de tiers médiateur entre l'école et la famille  
Un rôle d'information et d'analyse à l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

# Sécuriser les parcours des élèves

# Solliciter l'EMAS

- ❑ Informer par écrit la famille de la démarche ou à l'aide de la fiche famille.
- ❑ Remplir le questionnaire de la demande disponible auprès du directeur ou du chef d'établissement et le transmettre
- **Pour les établissements publics du 1er degré :**

A l'IEN pilote du Pôle Ressource

# Personnes ressources de circonscription – RASED

Personne	Fonction	Contact
Sylvie BONNEVILLE	Psychologue	<a href="mailto:rased.0420944y-1@ac-lyon.fr">rased.0420944y-1@ac-lyon.fr</a> <i>Permanence RASED Tardive            (Firminy)            Mardi 14h à 16h            Tel 04 77 10 08 76</i>
Catherine PEPIER	Maître E	
Vacance du poste	Maître G	
Guylaine FRANCO-ROUX	Psychologue	<a href="mailto:rased.0420944y-2@ac-lyon.fr">rased.0420944y-2@ac-lyon.fr</a> <i>Permanence RASED Pasteur            (Le Chambon Feugerolles)            Mardi 13h30 à 15h            Tel 04 77 61 45 86</i>
Sandra LAVASTRE	Maître E	
Claire LEGUET	Psychologue	
		<a href="mailto:claire.leguet@ac-lyon.fr">claire.leguet@ac-lyon.fr</a> 07 64 17 39 91



# Fiche Pôle Ressource

Demande d'aide au pôle de ressource et/ou l'EMAS

Circonscription de .....

Version 1 : (à l'essai jusqu'en Juin 2021)

Sollicitation EMAS

1<sup>er</sup> degré : inspecteur de Circonscription

2<sup>nd</sup> degré : chef d'établissement

Privé (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) : Chargé de mission DDEC

À remplir en version numérique

EMAS Nord	EMAS Centre	EMAS Sainté Ondaine	EMAS Gier
Laëtitia Hucloux <a href="mailto:emas_loirenord@adapei42.fr">emas_loirenord@adapei42.fr</a>	Mélanie Forissier <a href="mailto:melanie_forissier@ai-mcp-loire.fr">melanie_forissier@ai-mcp-loire.fr</a>	Christophe Giry <a href="mailto:christophegiry@chantespoir.com">christophegiry@chantespoir.com</a>	Marie Sackbrock <a href="mailto:m_sackbrock@chantelise.org">m_sackbrock@chantelise.org</a>
Territoire Nord	Territoire Centre	Territoire Sud	Territoire Sud
Roanne Est Roanne Ouest Roanne Centre Feurs	Feurs Montbrison, Andrézieux Sud Andrézieux Nord	Saint-Etienne Sud Saint-Etienne Est Saint-Etienne Ouest Firminy	Saint-Etienne Nord Rive-de-Gier Saint-Chamond

Objet de la demande à l'EMAS :

Sensibilisation au handicap, compréhension des manifestations...

Pour quels professionnels ?

Être aidé pour des aménagements

Soutien dans la gestion des comportements perturbateurs

Réflexion autour de la problématique en prenant en compte tous les acteurs et le parcours de l'élève.

1<sup>er</sup> degré :

Avez-vous fait une demande au Pôle de Ressources de votre circonscription ?

OUI : joindre la demande

NON : compléter le document et l'adresser au préalable au Pôle de Ressources

(Sauf pour sensibilisations)

2<sup>nd</sup> degré : merci de compléter le document ci-dessous

Date de la demande		Nom de l'élève	
Ecole		Prénom de l'élève	
Enseignant		Date de naissance	
		Classe	
Coordonnées de la famille			

L'élève bénéficie-t-il d'un(e)...

Année scolaire 20/21

# Fiche Famille

## EMAS

## Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

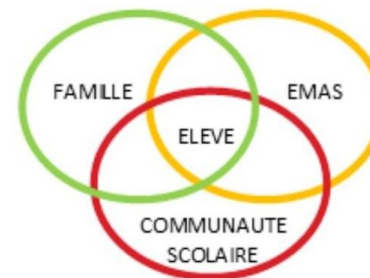
Nous sommes une équipe composée de professionnels du secteur médico-social.

Nous sommes contactés et sollicités par l'Education Nationale dans le cadre de la scolarité de votre enfant, afin de lui permettre d'être « élève » en travaillant conjointement avec son entourage familial, son établissement scolaire et les différents partenaires qu'il serait amené à rencontrer.

L'objectif est d'aider la communauté scolaire (Enseignants, AESH, périscolaire...) à comprendre les besoins particuliers de votre enfant et de les accompagner pour y répondre au mieux.

Nous pourrions ainsi mener des actions de sensibilisation, apporter des indications de bilans et faire de propositions d'aménagements, proposer des temps d'échanges et d'analyse de la situation, articuler les différents partenaires...

Un temps de rencontre et de présentation avec la famille, l'école et l'équipe de L'EMAS sera proposé.



Pour contacter l'EMAS de votre Secteur  
Merci de vous adresser à l'établissement scolaire de votre enfant.

# Pôle Ressources

- Dépôt et Réponse des demandes d'aide sur un dossier Nuage
  - ⇒ Un dossier « dépôt » et un dossier « demande traitée »
  - ⇒ Dossier accessible aux directeurs et aux collègues
  - ⇒ Données plus sécurisées, information des Directeurs
  - ⇒ Pas de notification : se référer au calendrier des Pôles Ressources
  - ⇒ Demande traitée au pole ressources suivant si dépôt moins de 48h avant la date.
- **Première connexion sur Nuage à faire avant le partage du dossier**
- Documents pas à pas



# Pôle Ressources 2023-2024

Retour demande de maintiens

pour le 21 mars.

Pôle ressources « maintiens » : **lundi 25 mars de 8h30 à 11h30**

Numéros	Dates	Horaires
PR1	Mardi 26 septembre	14h-17h30
PR2	Lundi 9 octobre	10h30-12h30
PR3	Jeudi 19 octobre	10h30-12h30
PR4	Vendredi 10 novembre	10h30-12h30
PR5	Jeudi 23 novembre	15h30-17h30
PR6	Lundi 4 décembre	10h30-12h30
PR7	Mardi 19 décembre	15h30-17h30
PR8	Vendredi 12 janvier	10h30-12h30
PR9	Jeudi 1 <sup>er</sup> février	15h30-17h30
PR10	Mardi 5 mars	10h30-12h30
PR11	Jeudi 28 mars	10h30-12h30
PR12	Lundi 29 avril	15h30-17h30
PR13	Vendredi 24 mai	10h30-12h30
PR14	Mardi 11 juin	10h30-12h30
Bilan PR	Jeudi 4 juillet	9h00-12h00

# Site de circonscription

tenu | Aller à la recherche | Aller au pied de page

académie Lyon  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Rhône  
ÉDUCATION  
NATIONALE



IEN - Firminy

Accueil | Ressources administratives ▼ | Ressources Pédagogiques ▼ | REP Le Chambon Feugerolles ▼

Documents types  
Circulaires et bulletins  
Officiels

- Formulaires utiles (absence, grève, 108 h)
- Document PPCR - rendez-vous de carrière
- Pôle ressources et EBEP**
- Sorties scolaires
- Sécurité dans les écoles (PPMS)
- Déclaration d'accident scolaire

Rechercher ... >>

## Les Petits Champions de la Lecture

Vendredi soir a eu lieu au théâtre Alb...  
Champions de la Lecture. 16 lecteurs (de la circonscription) nous ont régales de...  
membres, a élu une championne qui...  
Roche La Molière.  
Félicitation à l'ensemble des enfants...  
Rendez-vous l'année prochaine, peut...

Feugerolles la première finale départementale des Petits  
CM2 issus de différentes communes (dont 9 de 3 villes de la  
ans ou d'albums. A l'issue de la soirée, le jury, composé de 4  
s de la finale régionale : Anaëlle, de l'école de la Côte Durieux à

mbreux.ses pour la 11<sup>è</sup> édition.



## Les sites Départementaux

- ASH 42 ☒
- Culture scientifique et EDD 42 ☒
- L'Education Physique et Sportive 42 ☒
- Langues vivantes 42 ☒
- L'Ecole Maternelle 42 ☒
- Maîtrise de la Langue 42 ☒
- Mathématiques 42 ☒
- TICE 42 ☒

<https://firminy.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article279>

# Référent départemental directeurs d'école

Mission créée dans la Loire à la rentrée 2021  
(circulaire d'août 2020 sur la direction d'école)

## Principales missions

- Accompagner les directrices et directeurs nouvellement nommés titulaires et faisant fonction
- Dispenser une information régulière aux directions
- Apporter un accompagnement individualisé sur les terrains d'exercice

### **Lettre aux directeurs du département**

- Impulser et animer des échanges entre pairs

# Les référents directeurs départementaux de la Loire



Claire CORNUT, directrice primaire Montat-Verrerie à Saint-Etienne

Décharge de 50 % pour cette mission

Marie –Andrée PERRIN, directrice primaire Fournas-Garat à Saint-Chamond

Décharge de 50% pour cette mission



Saint Just la Pendue

Pas de décharge

Une adresse e-mail fonctionnelle : [referent-directeur-loire@ac-lyon.fr](mailto:referent-directeur-loire@ac-lyon.fr)

A diagram consisting of two blue arrows pointing in opposite directions, connected at their tails. The left arrow points left and contains the text 'Autorité fonctionnelle du directeur'. The right arrow points right and contains the text 'Autorité hiérarchique de l' IEN'. The two arrows meet at a central point where their tails are joined, creating a shape similar to a ribbon or a scroll.

Autorité  
fonctionnelle  
du **directeur**

Autorité  
hiérarchique de  
**l' IEN**

Décret N° 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'écoles

- Art 3 à 7 : les fonctions du directeur
- Art 8 à 14; **Inscription sur la liste d'aptitude des directeurs**: avis IEN/ avis commission / formation de préparation - Nomination des directeurs - Evaluation .

Décret N° 2023-782 du 16 Août relatif au respect des principes de la république et à la protection des élèves ....

**Art 1** : renvoi d'un élève ( comportement intentionnel / répété/ risque caractérisé)  
exclusion 5 jours max.



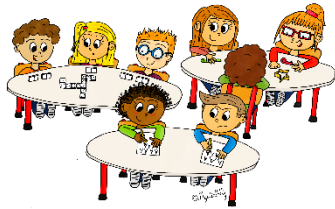
# Carte scolaire

## ONDE

### Validation des effectifs par les directeurs **14 Septembre minuit**

- Comptage des élèves – vérification des cibles
  - EP; Structure pédagogique : les classes de GS à 15 **(15 max)** et -CP-CE1 dédoublées à **12 (15 max)**
  - HEP: 24 élèves en GS / CP /CE1 **(24 max)**
- Accueil des PS1..en fonction des places disponibles (contrat d'accueil)
- Renseignement sur les PCS
- Les langues
- Répartition des élèves Ulis dans les classes de référence.

### Validation des effectifs par l'IEN jusqu'au **19 Septembre Minuit**



## FAVORISER LA SCOLARISATION À 3 ANS

Rentrée 2019 : abaissement  
de l'instruction obligatoire à 3 ans



Objet : demandes des familles pour l'aménagement de l'obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle – rentrée scolaire 2019

Références : - Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance  
- Décret n°2019-826 du 2 août 2019 relatif aux modalités d'aménagement de l'obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle



### Pour les PS:

Une seule rentrée le 3 septembre - âge pris en compte: **3 ans au 31 décembre**

Demande d'aménagement par la famille dans les 15 jours **à conserver dans l'école- mettre à disposition IEN si nécessaire ( tableau de synthèse)**

Accord de principe

En cas de sieste à domicile horaire unique de retour à l'école entre **14h30 et 15 heures**

Accueil par l'enseignante de PS ou ATSEM



Objet : demandes des familles pour l'aménagement de l'obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle– rentrée scolaire 2019

Références : - Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

- Décret n°2019-826 du 2 août 2019 relatif aux modalités d'aménagement de l'obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle



**Pour les TPS:**

Une rentrée le 3 septembre et une au retour des vacances d'automne

Pas de rentrée en janvier

Uniquement sur les places disponibles

Priorité aux cibles EP et HEP-GS/CP/CE1

**Pour les MS/GS:**

Scolarisation à plein temps





MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# PACTE « ENSEIGNANT »

DIAPORAMA NATIONAL DE PRÉSENTATION AUX ENCADRANTS

MAI 2023

## 2.1. Les missions associées au pacte

### *Les missions pour le premier degré – vue d'ensemble*

<b>Activités pédagogiques en présence d'élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement 6<sup>e</sup></li> <li>- Devoirs faits au collège</li> <li>- Soutien renforcé dans le premier degré</li> <li>- Stages de réussite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 18h</li> <li>- 24h</li> <li>- 24h</li> <li>- 24h</li> </ul>
<b>Missions annualisées pour le bon fonctionnement des écoles et conduite de projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers</li> <li>- Coordination et mise en œuvre des projets pédagogiques innovants (type CNR)</li> </ul>	<b>Engagement annuel</b>

# « Pacte »...

- **L'école conserve les pactes attribués...il est possible de les investir progressivement.**
- L'attribution des pactes au sein d'une école est proposée par le directeur après concertation en conseil de maîtres . La validation des attributions des pactes est validée par l'IEN....dépôt des demandes sur « Nuage »
- Lettre de mission à venir.

## **Priorités:**

- Soutien 6eme
- Aide aux devoirs



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **ÉVALUATIONS NATIONALES** ***REPÈRES CP, CE1 ET CM1***

Septembre 2023

# Evaluations nationales : les grandes étapes



## Une évaluation repères, dans quels buts ?

### Pour les professeurs

Affiner la connaissance des acquis de chacun pour accompagner au mieux les apprentissages de tous avec l'équipe pédagogique.

### Pour l'École

Situer le niveau des élèves scolarisés en CP, CE1 et CM1 pour renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui).

### Pour les parents

Identifier les apprentissages à renforcer pour favoriser la réussite de votre enfant à l'école.

### Pour l'élève

Comprendre ses acquis et ses besoins pour s'engager dans les apprentissages.



## 1. OBJECTIFS DES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS D'ÉVALUATION DES ÉLÈVES



« **Début de CP** » : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un panorama à l'entrée en CP. Il s'agit de bien apprécier, d'un point de vue individuel et collectif, les acquis qui permettront d'ancrer les apprentissages de CP en début d'année.

« **Point d'étape CP** » : un bilan à mi-année scolaire pour apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

« **Début de CE1** » : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un bilan à l'entrée en CE1 sur les compétences liées à la lecture, l'écriture et la numération. Il s'agit d'une aide à l'organisation des apprentissages de l'année de CE1.

« **Début de CM1** » : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un bilan à l'entrée en CM1 sur les compétences liées à la lecture, l'écriture, l'étude de la langue et la numération. Il s'agit d'une aide à l'organisation des apprentissages de l'année de CM1.

- **Passation des épreuves du 11 au 22 septembre 2023**
- **Saisie (via le portail [evaluations-reperes.fr](https://evaluations-reperes.fr)) du 12 septembre au 29 septembre 2023**
- **Mise à disposition des résultats dès la fin de la saisie sur portail (sous 48h maximum à l'issue de la demande de calculs de scores) pour le CP et le CE1**
- **Mise à disposition des résultats à partir du 25 septembre pour le CM1.**
- **Téléchargement des résultats jusqu'au 29 septembre 2023**

# Les évaluations nationales CM1

## FRANÇAIS

3 séances collectives de 23 à 30 minutes  
et 1 épreuve individuelle d'1 minute\*

- ✓ Comprendre des textes à l'oral
- ✓ Comprendre un texte à l'écrit
- ✓ Lire à voix haute
- ✓ Écrire des mots
- ✓ Accorder le sujet, le verbe et le groupe nominal
- ✓ Repérer le sujet et le verbe
- ✓ Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille

## MATHÉMATIQUES

2 séances de 25 à 29 minutes\*

- ✓ Écrire et représenter les nombres jusqu'à 10 000
- ✓ Calculer en ligne et mentalement
- ✓ Poser et calculer
- ✓ Résoudre des problèmes par le calcul

# Les évaluations nationales CE1

La passation se compose de 4 séances non consécutives  
et de 2 épreuves individuelles

## FRANÇAIS

2 séances collectives de 12 minutes  
et 2 épreuves individuelles d'1 minute\*

- ✓ Comprendre des mots et des phrases à l'oral
- ✓ Comprendre des phrases et des textes à l'écrit
- ✓ Lire à voix haute
- ✓ Écrire des mots

## MATHÉMATIQUES

2 séances de 13 à 15 minutes\*

- ✓ Connaître et utiliser les nombres jusqu'à 100
- ✓ Calculer en ligne et mentalement
- ✓ Résoudre des problèmes par le calcul
- ✓ Identifier des formes

# Les évaluations nationales CP



**En septembre**

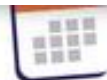
**Des repères de début de CP**

## FRANÇAIS

- ✓ Reconnaître des sons
- ✓ Comprendre des mots, des phrases, des textes à l'oral
- ✓ Identifier des lettres de l'alphabet

## MATHÉMATIQUES

- ✓ Connaître et utiliser les nombres jusqu'à 10
- ✓ Identifier des formes
- ✓ Résoudre des problèmes



**Fin janvier**

**Un point d'étape mi-CP**

## FRANÇAIS

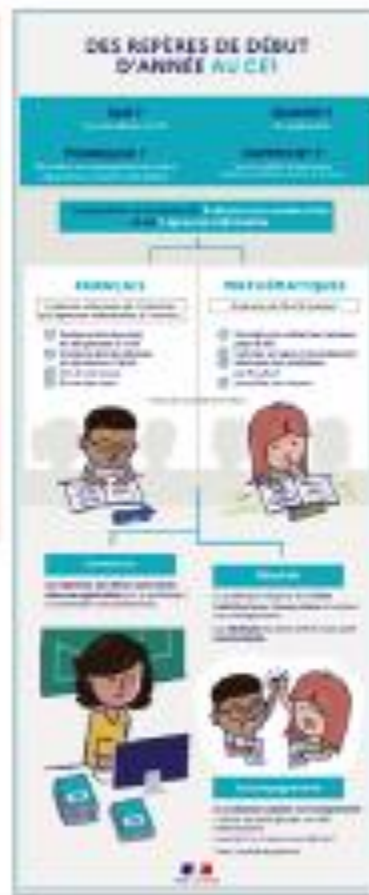
- ✓ Reconnaître des sons
- ✓ Comprendre des phrases à l'oral et à l'écrit
- ✓ Écrire des syllabes, des mots
- ✓ Lire à voix haute

## MATHÉMATIQUES

- ✓ Connaître les nombres jusqu'à 39
- ✓ Calculer en ligne
- ✓ Résoudre des problèmes

## 8. L'INFORMATION À DESTINATION DES PARENTS

- Une infographie pour présenter le dispositif aux parents d'élèves en début d'année scolaire (affiche)
  - Pour les CP
  - Pour les CE1
  - Pour les CM1

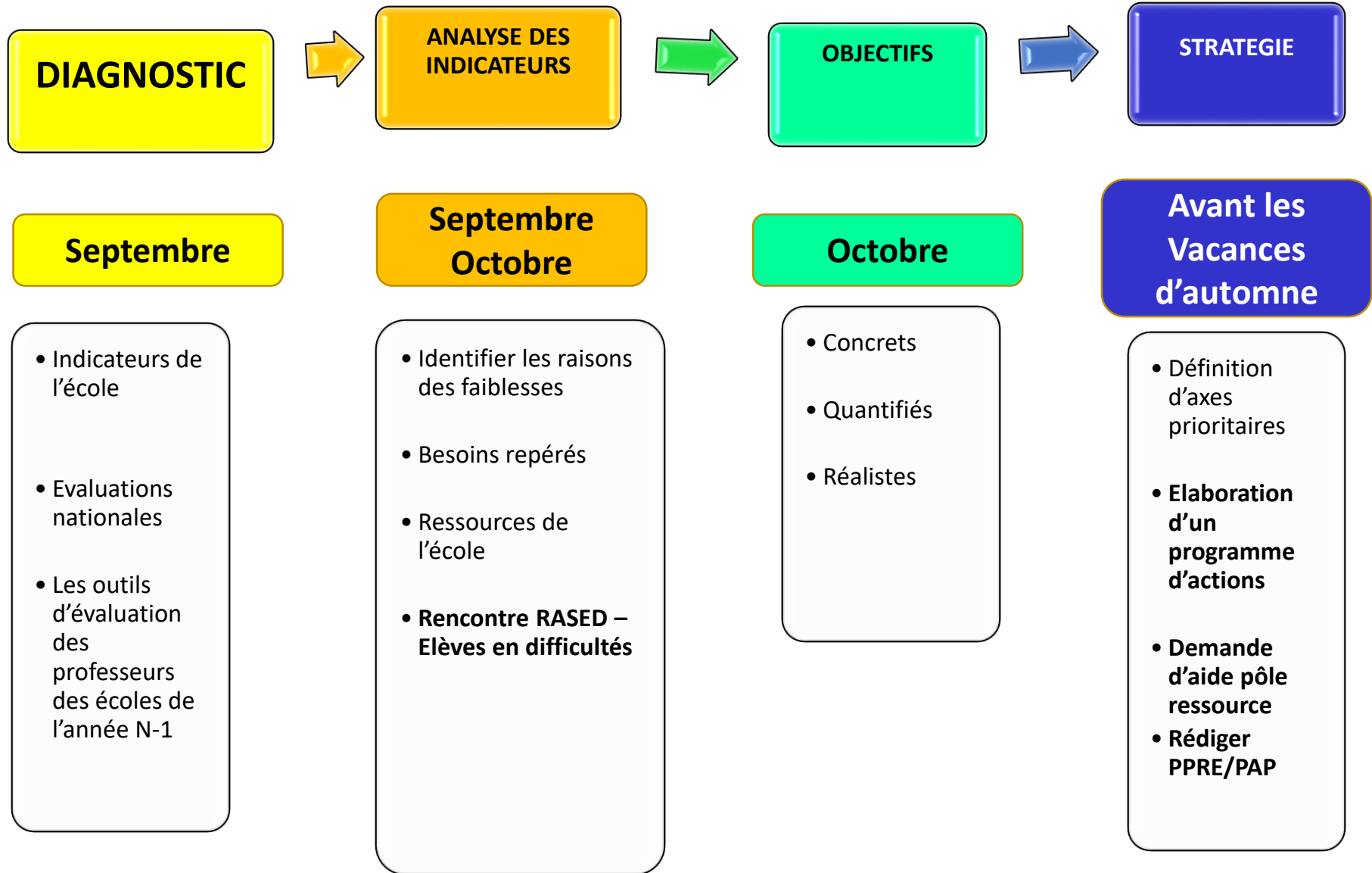


# Exploitation des évaluations

- Rencontrer les parents individuellement pour présenter les résultats de l'élève;
- Rencontres inter cycle pour partager les résultats entre PE : GS/CP - CP/CE1 - Cycle 2 / CM1 afin de:
  - Prise en charge des élèves en fonction de leurs besoins
    - Aides dans la classe
    - Décloisonnements
    - APC
    - Soutien renforcé
  - Questionnement des champs d'apprentissage pointés en difficulté
    - projets d'école
    - Formation d'équipe

## Accompagner une équipe d'école

**Conseil de cycle:** Prévenir, comprendre et prendre en charge la difficulté scolaire dans la classe





## LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

### Pour le CP et le CE1

- Mise en œuvre de l'objectif CP 100% réussite : <https://eduscol.education.fr/146/100-de-reussite-en-gs-cp-et-ce1>
  - Je rentre au CP : <https://eduscol.education.fr/pid39448/je-rentre-au-cp.html>
  - Le guide « Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle » :  
[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle/41/4/Guide\\_phonologie\\_1172414.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle/41/4/Guide_phonologie_1172414.pdf)
  - Le guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP » : <https://eduscol.education.fr/document/1508/download>
  - Le guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1 » : <https://eduscol.education.fr/document/1509/download>
  - Le guide « La grammaire du français du CP à la 6<sup>e</sup> » : <https://eduscol.education.fr/document/45262/download>
  - Le guide « Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle » : <https://eduscol.education.fr/document/299/download>
  - Le guide « Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP » :  
<https://eduscol.education.fr/document/3738/download>
  - Programmes pour le cycle 2 : <https://eduscol.education.fr/84/j-enseigne-au-cycle-2>
  - Les repères annuels de progression au cycle 2 : <https://eduscol.education.fr/document/13966/download>
  - Les repères annuels de progression et attendus de fin d'année du CP à la 3<sup>e</sup> : <https://eduscol.education.fr/cid152614/attendus-fin-annee-reperes-annuels-progression-la.html>
-

## LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

### Pour le CM1

- Le guide « La compréhension au cours moyen » : <https://eduscol.education.fr/document/33593/download>
- Le guide « La grammaire du français du CP à la 6<sup>e</sup> » : <https://eduscol.education.fr/document/45262/download>
- Le guide « La grammaire du français – Terminologie grammaticale » : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>
- Le guide « La résolution de problèmes mathématiques au cours moyen » : <https://eduscol.education.fr/document/32206/download>

### Pour le CP, CE1 et CM1 :

- Un guide des scores, qui indique, pour chaque type d'exercice, sa consigne, une justification didactique, le nombre d'items passés, les critères de réussite, la tâche de l'élève, le niveau auquel ont été fixés les deux seuils, les difficultés généralement rencontrées par les élèves et une caractérisation des groupes.
  - Des « fiches intervention » destinées aux enseignants proposent des pistes d'analyse des résultats et de travail avec les élèves.
    - Pour le CP : <https://eduscol.education.fr/2295/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-cp>
    - Pour le CE1 : <https://eduscol.education.fr/2298/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-ce1>
    - Pour le CM1 : <https://eduscol.education.fr/3833/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-cm1>
-

# Sortie scolaire sur Portail Arena

📁 Scolarité du 1er degré

📁 Applications locales de la scolarité du 1er degré

- Tutoriels vidéos et |

GENIE : Gestion des Intervenants  
Sorties scolaires

**SORTIESCO (TEST)** | Gérer avec nuitée(s) | Créer avec nuitée(s) | Cal. | Gérer sans nuitée | Créer sans nuitée | **Doc. type** | Aide et doc. | dir 0094415Z

Les vidéos de formation sont sur [tube-institutionnel.apps.education.fr](https://tube-institutionnel.apps.education.fr) :

- Pour les fonctionnalités en DSDEN : <https://tube-institutionnel.apps.education.fr/w/p/1WHoKH14go7AvbnhpKe8et> [↗]
- Pour les fonctionnalités CPC/IEN : <https://tube-institutionnel.apps.education.fr/w/p/hpJLjwcpvzDs6rrezAikdE> [↗]
- Pour les écoles : <https://tube-institutionnel.apps.education.fr/w/p/gpk7xdhPfKB6ix5QtvM2Ja> [↗]

Assistance  
Documentation  
FAQ Foire aux questions

- Création : se laisser guider par les onglets
- Gestion : filtre

# SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES



- Organiser un premier exercice d'évacuation incendie **avant les vacances d'automne** et autant d'exercices que nécessaire au cours de l'année scolaire, au minimum un.





# Actualiser le PPMS

à l'aide des trames académiques et procéder à:

- Un exercice pour le PPMS « attentat-intrusion » **avant les vacances de Noël**
- Un exercice pour le PPMS « risques majeurs » **avant les vacances de Noël**
- Faire un retour d'expérience déposé sur Idéal.



**Référent sécurité circonscription de Firminy (ACMO)**  
CPC Hubert Dufour

# ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES aux conseils d'école

Vendredi 13 octobre 2023  
ou  
Samedi 14 octobre 2023

Textes de référence:  
arrêté du 13 mai 1985 modifié ; circulaire n° 2000-082 du 9  
juin 2000.



## Annexe – Calendrier indicatif – Élections des représentants de parents d’élèves – Année scolaire 2023-2024

Toutes académies, à l’exception de La Réunion et de Mayotte			
		Scrutin Vendredi 13 octobre 2023	Scrutin Samedi 14 octobre 2023
Réunion préalable à l’élection	Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire		
Établissement de la liste électorale	Vingt jours avant l’élection	Vendredi 22 septembre 2023 minuit	Samedi 23 septembre 2023 minuit
Date limite de dépôt des candidatures	Dix jours francs avant la date du scrutin	Lundi 2 octobre 2023 minuit	Mardi 3 octobre 2023 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	Huit jours francs avant l’ouverture du scrutin	Mercredi 4 octobre 2023 minuit	Jeudi 5 octobre 2023 minuit
Date limite de remise ou d’envoi du matériel de vote aux parents	Six jours avant la date du scrutin	Vendredi 6 octobre 2023 minuit	Samedi 7 octobre 2023 minuit
<b>Tirage au sort 1<sup>er</sup> degré</b>	Dans un délai de cinq jours ouvrables après la proclamation des résultats		



# SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ECOLE INCLUSIVE (SDEI)

- **2 IEN ASH:** Christelle Courtial : Jaël Vieira

Situation du département:

- La Loire compte 4073 élèves en situation de handicap accompagnés par un moyen humain d'AESHm ou AESHi
- 1722 AESH sont désormais recrutés pour permettre à ces élèves d'être scolarisés dans les meilleures conditions, et une quarantaine de personnels est en cours de recrutement.
- Le département de la Loire est divisé en 51 PIAL
- Réunion des pilotes et coordonnateurs de PIAL « mercredi 20 septembre »

**Photo de rentrée:** Faire remonter aux coordonnateur de PIAL les manquements d'accompagnement en AESH i (copie IEN) et AESH m.

# La formation des AESH

Le plan de formation des AESH est composé de deux volets :

## **1 -La formation « adaptation à l'emploi » de 60h La formation des AESH**

**Formation statutaire**, organisée par l'E AFC et mise en œuvre dans le département en début de contrat. Elle concernera cette année, tous les AESH recrutés depuis 2020 qui n'ont pas encore bénéficié de cette formation.(5 groupes d'AESH qui seront formés pendant 8 jours. Une information ultérieure détaillera les contenus de formation, le planning annuel retenu ainsi que les personnels concernés.

## **2 - La formation continue des AESH**

Formation de 25 heures, organisée par l'E AFC et sur **inscription individuelle**, se déroule sur 18 mois.

**Objectif** : renforcer les compétences professionnelles des AESH et de consolider leurs connaissances sur les différents profils d'élèves en situation de handicap.

- 92 AESH du département de la Loire se sont inscrits à cette formation pour cette année.
- Une information ultérieure détaillera les contenus de formation, le planning annuel retenu ainsi que les personnels concernés.

# L'accueil des AESH au sein du PIAL, des écoles

Les AESH sont placés sous **l'autorité fonctionnelle de la direction de l'école** ou du chef de l'établissement

dans lequel / lesquels ils sont affectés.

**L'autorité hiérarchique relève de la compétence de l'IA-DASEN.** Les décisions de l'autorité hiérarchique s'imposent aux AESH.

**A ce titre, deux schémas de communication à retenir et à diffuser :**

- Les AESH informent systématiquement l'autorité fonctionnelle en cas d'absence, lui soumettent préalablement **POUR AVIS** une demande d'autorisation d'absence et de cumul d'activité.

**L'autorité fonctionnelle** transmet ces informations à la division des personnels AESH (DPAESH) pour validation et aux pilote/coordonnateur de PIAL pour information.

- Les AESH font remonter toutes difficultés dans leur exercice auprès de l'autorité fonctionnelle qui transmet l'information aux pilote/coordonnateur de PIAL, qui, le cas échéant communiquent les éléments à la DPAESH pour attribution.

**L'organigramme de la DPAESH est joint en annexe.**

Les pilote/coordonnateur de PIAL réunissent l'ensemble des AESH affectés au PIAL, en période de rentrée, afin de leur rappeler leurs missions, le fonctionnement du PIAL et le schéma départemental.

**Pour les AESH nouvellement recrutés** à cette rentrée, la formation statutaire d'adaptation à l'emploi prévoit un module de personnalisation de 12h, **optionnel**. cet AESH est libéré deux journées, dans le mois de **septembre**, afin de se rendre dans un autre école/établissement du PIAL pour observer un collègue confirmé.

# L'entretien école – famille

Pour permettre aux pilote/coordonnateur de PIAL de **repartir les moyens AESH** au plus près des besoins des élèves, l'entretien de rentrée entre le professeur, l'AESH et les représentants légaux de l'élève en situation de handicap qui bénéficie d'une notification d'aide humaine **est primordial**.

- Cet entretien permet d'ajuster l'aide humaine aux besoins de l'élève et envisage le **désétayage** nécessaire pour rendre l'élève le plus autonome possible au fil de l'année scolaire.
- Le compte-rendu de l'entretien pourra être envoyé au PIAL.(conservé par le directeur à défaut)
- Tous les directeurs d'école et les chefs d'établissement sont invités à mettre en œuvre ces entretiens de rentrée dans les plus brefs délais, **et au plus tard avant les congés d'automne**.

## Coordonnateur de PIAL

Chaque coordonnateur de PIAL bénéficie d'une lettre de missions et est rétribué pour l'accomplissement de cette mission sous forme d'une «indemnité de mission particulière »

# Evaluation d'écoles: Ville de Firminy

Réseau des écoles maternelles

Fayol

Chazeau



# Projet d'école

Note de service du  
DASEN 42  
18 Juillet 2023

**Apprentissages et parcours des élèves**

**Climat scolaire et bien-être des élèves**

**Pilotage pédagogique : acteurs, fonctionnement et stratégie**

**Environnement institutionnel et partenariat**



# LE PLAN DE FORMATION 2023-2024



	FORMATION 2020 2021	FORMATIONS 2021 2022	FORMATIONS 2022-2023		FORMATIONS 2023-2024
CHA ELE FERRY		GROUPES REP	FRANÇAIS (numérique)  MATHS  ESPACE/ GEOGRAPHIE  SPORT (danse) ARTS	V A R I E T E S L E P U R B S D I Q U E L A	Français 9h ESPACE/ARTS/DANSE
CHA ELE JAURES		GROUPES REP			FRANCAIS 9h ESPACE/ARTS/DANSE
CHA ELE PASTEUR	LEXIQUE	GROUPES REP			MATHS RDP
CHA ELE VICTOR HUGO		GROUPES REP			9h num. + ESPACE ou ARTS ou DANSE
CHA MAT LA PAUZIERE		GROUPES REP			2 modules au choix ESPACE/ARTS/DANSE
CHA MAT JAURES		GROUPES REP			2 modules au choix ESPACE/ARTS/DANSE
CHA MAT PASTEUR	LEXIQUE	GROUPES REP			MATHS RDP
CHA MAT VICTOR HUGO		GROUPES REP			2 modules au choix ESPACE/ARTS/DANSE
CHA PRIM LAMARTINE		GROUPES REP			MATHS RDP

ECOLES DU CHAMBON  
FEUGEROLLES

	CONSTELLATION
	FIL
	MODULAIRE



	FORMATION 2020 2021	FORMATIONS 2021 2022	FORMATIONS 2022 2023		FORMATIONS 2023-2024	
FRAISSES ELE JEAN ZAY	<i>MATHS ET JEU</i>	NUMERIQUE GROUPE 4	Savoir nager GS – 6h	Evaluation d'école	Savoir nager	Robotique NEFLE
FRAISSES MAT LA PERIVAURE	<i>ORDINAL DU NOMBRE</i>	NUMERIQUE GROUPE 2	Savoir nager GS – 6h	Evaluation d'école	Constellation MATHS (plan maternelle)	
FRAISSES MAT GRAND FRAISSES		Si possible NUMERIQUE GROUPE 2	Savoir nager GS – 6h	Evaluation d'école	Constellation MATHS (plan maternelle)	

ECOLE DE FRAISSES

	CONSTELLATION
	FIL
	MODULAIRE

	FORMATION 2020 2021		FORMATIONS 2021 2022	FORMATIONS 2022/2023		FORMATIONS 2023-2024	
UN ELE COTE QUART	NUMERIQUE		ESPACE/GEOMETRIE	pHARe 9h	Résolution de problèmes	Constel Lecture/compr lexique	
UN MAT COTE QUART	NUMERIQUE		ESPACE/GEOMETRIE	pHARe 9h		Constel LEXIQUE/compr lexique	
UN ELE JAURES	NUMERIQUE		ESPACE/GEOMETRIE	pHARe 9h	Relations école familles à travers les jeux	Constel Lexique Compr	
UN MAT BOURG	NUMERIQUE		ESPACE/GEOMETRIE	pHARe 9h		Constel LEXIQUE/compr	
UN PRIM BUARD	NUMERIQUE		ESPACE/GEOMETRIE	pHARe 9h		Plan Laïcité	Arts démarche création
UN PRIM VIGNERON		CSA	LEXIQUE et CSA	pHARe 9h	Suivi constell français. + relation école/familles	Plan laïcité	EMAS

ECOLES D'UNIEUX

	CONSTELLATION
	FIL
	MODULAIRE

	FORMATIONS 2020-2021	FORMATIONS 2021-2022	FORMATIONS 2022/2023		FORMATIONS 2023-2024	
ROCHE ELE COTE DURIEUX		LECTURE	NUMÉRIQUE		Plan laïcité	pHARe
ROCHE MAT COTE DURIEUX		LECTURE	NUMÉRIQUE		Constellation MATHS (plan maternelle)	
ROCHE ELE COUSTEAU		LECTURE	NUMÉRIQUE		Plan laïcité	pHARe
ROCHE MAT COUSTEAU		NUMERIQUE GROUPE 3	FRANÇAIS (numérique)		Constellation MATHS (plan maternelle)	
ROCHE PRIM PONTIN	NUMERIQUE	LECTURE	Volet num.	Suivi constell. 12h ??	pHARe + Laïcité (Numérique Maternelle)	

ECOLES DE ROCHE LA MOLIÈRE

	CONSTELLATION
	FIL
	MODULAIRE

	FORMATIONS 2020-2021	FORMATIONS 2021-2022	FORMATIONS 2022/2023		FORMATIONS 2023-2024	
SAINT PAUL EN CORNILLON	NUMERIQUE	ECRIRE	X	Suivi constell	Savoir nager	pHARe

	FORMATIONS 2020-2021	FORMATIONS 2021-2022	FORMATIONS 2022/2023	FORMATIONS 2023-2024	
SAINT ROMAIN LES ATHEUX		NUMERIQUE	MATHS	Plan laïcité	pHARe

	FORMATIONS 2020-2021	FORMATIONS 2021-2022	FORMATIONS 2022/2023	FORMATIONS 2023-2024	
SAINT VICTOR BOURG		NUMERIQUE GROUPE 5 ET GROUPE 2	MATHS	ARTS démarche création	pHARe
SAINT VICTOR LE BREAT	NUMERIQUE		MATHS	ARTS démarche création	pHARe

ECOLE DE SAINT PAUL, SAINT ROMAIN ET SAINT VICTOR

	CONSTELLATION
	FIL
	MODULAIRE

	FORMATION 2020 2021	FORMATIONS 2021 2022	FORMATIONS 2022/2023	FORMATIONS 2023-2024	
				9h	3h conf Mme Hurtig + 6h groupe
FIR ELE LA TARDIVE	Français lexique compr	ECOLE PROMOTRICE DE SANTE	ECOLE PROMOTRICE DE SANTE  12H +  LECTURE  6H	NUMERIQUE	Axe 2 : msgs clairs + cour
FIR ELE LE MAS	Français lexique compr	ECOLE PROMOTRICE DE SANTE		NUMERIQUE	Accueil allophones
FIR ELE WALDECK ROUSSEAU	Français lexique compr	NUMERIQUE GR 6(9H) + ECOLE PROMOTRICE DE SANTE		Savoir nager	Lecture, implicite, compréhension
FIR MAT LA TARDIVE	Français Lexique	ECOLE PROMOTRICE DE SANTE		Evals école	Parentalité
FIR MAT LE MAS	Français Lexique	NUMERIQUE GROUPE 1		Evals école	Parentalité 3 H + acc...
FIR MAT LE PARC	Français Lexique	NUMERIQUE GROUPE 1			
FIR MAT WALDECK ROUSSEAU	Français Lexique	NUMERIQUE GROUPE 1 ECOLE PROMOTRICE DE SANTE		Evals école	parentalité
FIR PRIM CHAZEAU		NUMERIQUE GROUPE 1 ECOLE PROMOTRICE DE SANTE		NUMERIQUE	Débats philo/dilemmes moraux
FIR PRIM CORDES BARGE	Français lexique compr	NUMERIQUE GROUPE 1 ECOLE PROMOTRICE DE SANTE		Mat : Evals école Elem : numérique	citoyenneté à travers la danse
FIR PRIM FAYOL	NUMERIQUE	ECOLE PROMOTRICE DE SANTE		Evals d'école	EMAS : protocole de médiation + bilan livret
FIR PRIM LE STADE	Français lexique compr	ECOLE PROMOTRICE DE SANTE		Mat : Evals école Elem : numérique	Maternelle : parentalité Cycles 2 et 3 : citoyenneté à travers la danse

ECOLE DE FIRMINY

CONSTELLATION
FIL
MODULAIRE

# Formation continuée 2023 - 2024

**Les contraintes institutionnelles...sur 6 ans pour chaque enseignant.**

Constellation math 18h00 + 1 j

Constellation français 18h00 + 1 J

Le plan numérique

Le plan sciences

Plan Laïcité

Phare...9h00

Evaluation d'école...9h00

Le savoir nager...6h00

• **Projet REP....18H00**

• **Projet EPSA...12H00**

Plan de formation pour l'année scolaire 2023 2024

# La formation avec remplacement

# Formation REP Chambon

- Mardi 12/09 : enseignement de la lecture CP-CE1

*Lieu: Lycée Adrien Testud*

- Mardi 10/10: projet danse

*Lieu: Collège Massenet Fourneyron*

*4 formations en commun avec la circonscription de Saint-Chamond*

- Lundi 08/01: mathématiques cycle 2

*Lieu : INSPE (salle à préciser)*

- Jeudi 15/02: français cycle 3

*Lieu : INSPE (salle à préciser)*

- Lundi 06/05: plan maternelle cycle 1

*Lieu : INSPE (salle à préciser)*

- Vendredi 21/06: français ou mathématiques cycle 3 ( à préciser)

*Lieu : INSPE (salle à préciser)*



# Formations en constellation

- Constellations en mathématiques et Français
- Rencontre avec les écoles concernées pour préparer l'ingénierie de formation. (fin septembre/début octobre)
- **Bonus:** Une journée avec remplacement sur « observations croisées » ou thématique modulaire...à réguler suivant les moyens de remplacement.

# PPCR... parcours professionnels, carrières et rémunérations

Une réunion d'information PPCR se déroulera

**le mardi 12 septembre 2023**

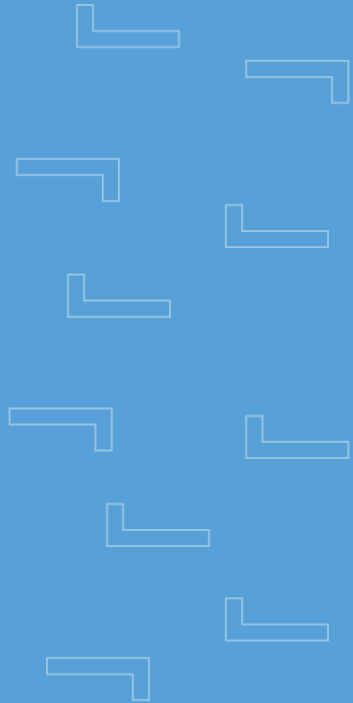
**Circonscription de Firminy**

**de 17 heures à 18h00**

(Uniquement pour les personnels concernés.)



POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE



académie  
Lyon

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Loire



# Sorties scolaires Intervenants extérieurs Rencontres Natation

# Intervenants extérieurs en EPS

**En référence** : La circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 concernant l'encadrement des activités physiques et sportives définit le cadre réglementaire et pédagogique des interventions mises en place dans les écoles.

Lors de la mise en place **d'un module d'apprentissage** avec un intervenant extérieur, votre attention doit porter sur quatre points de vigilance :

- 1- La nature de l'activité.
- 2- La qualification de l'intervenant extérieur et son agrément par le DASEN.
- 3- La rédaction du projet pédagogique qui sera signé par le directeur d'école. L'avis de l'IEN sera requis pour les activités à encadrement renforcé.
- 4- La vérification d'honorabilité de l'intervenant.

**Les conseillers pédagogiques peuvent aider à la formalisation du projet.**

# Intervenants extérieurs pour les activités artistiques et culturelles

- Le directeur peut autoriser les personnes justifiant d'une compétence professionnelle à intervenir dans l'école.
- La participation des intervenants n'est plus subordonnée à la délivrance d'un agrément mais reste soumise à la signature d'une convention (annexe B) entre la structure qui propose l'intervenant et la DSDEN..
- Caroline Ville, CPC parcours artistique et culturel peut aider à la formalisation du projet.
- A envoyer à la circonscription:
- Le projet pédagogique (annexe A).

# **Rencontres sportives sur le temps scolaire**

**1-Les rencontres sportives organisées entre les classes d'une même école quel que soit le nombre de classes.**

**2-Les rencontres sportives organisées entre des écoles de proximité avec trois classes maximum.**

Celles-ci sont autorisées, pour toutes les activités sportives scolaires, dès l'instant qu'elles sont intégrées dans **un module d'enseignement**. L'identification d'une organisation pédagogique en toute sécurité permet d'autoriser ce type de pratique. Ces projets doivent s'inscrire dans le cadre de sorties scolaires et il conviendra à chaque classe de satisfaire aux obligations administratives correspondantes dont l'autorisation préalable du directeur d'école.

**3-Les rencontres sportives organisées avec l'USEP dans le cadre de la convention départementale.**

Dans ce cas, il revient à l'USEP, en qualité d'organisateur responsable de la rencontre, de satisfaire aux obligations réglementaires liées à ce type de manifestations.

**4-Les rencontres sportives à l'initiative d'un tiers (mairie, association....)**

Il reviendra aux partenaires de satisfaire aux diverses obligations juridiques liées à une telle rencontre, à savoir l'assurance en responsabilité civile et individuelle accidents corporels pour tous les participants, élèves et encadrement.

# Natation

## Taux d'encadrement par groupe-classe

	d'élèves d'école maternelle	d'élèves d'école élémentaire	d'élèves d'école maternelle et d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe
de 20 à 30 élèves	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe
plus de 30 élèves	4 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	4 adultes au moins dont le professeur de la classe

## Les intervenants bénévoles

Des personnes susceptibles d'apporter leur contribution bénévole aux activités physiques et sportives peuvent être autorisées à intervenir au cours des enseignements.

Ces intervenants bénévoles sont soumis, d'une part, à un agrément préalable (sauf s'ils relèvent d'une des situations prévues au point précédent, « les intervenants professionnels »), délivré par l'IA-Dasen agissant sur délégation du recteur, après vérification de leurs compétences et de leur honorabilité et, d'autre part, à l'autorisation du directeur d'école.

Ils peuvent :

- assister le professeur dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves ;
- prendre en charge un groupe d'élèves que le professeur leur confie. Dans ce cas, ils assurent la surveillance du groupe et remplissent une mission d'animation d'activités (parcours, ateliers, jeux guidés, etc.) selon les modalités fixées par le professeur.



# Enjeux du dispositif

## « 30 minutes d'activité physique quotidienne »

L'EPS constitue la première source d'activité physique pour **80% des enfants**.

Recommandations de santé publique en matière d'APS : **3h par jour en maternelle et au moins 60 min par jour en élémentaire**.

Instaurer 30 minutes par jour d'activité physique à l'école, de façon **souple et intégrée** au temps scolaire, en complément de l'EPS.

C'est une façon **d'évacuer les tensions, d'être plus disponible aux apprentissages, d'être plus concentré et attentif**, tout au long de la journée !

Cette initiative promeut le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants, et contribue au bien-être des élèves et à rendre le climat scolaire plus serein.

# Constats

La sédentarité progresse particulièrement chez les jeunes et le contexte sanitaire risque d'aggraver ce phénomène.

65% des 6-10 ans passent + 2h/j devant un écran.

En 40 ans, les jeunes ont perdu 25% de leurs capacités cardio-vasculaires.

L'OMS recommande au moins 60 minutes d'activité physique par jour pour les enfants et les adolescents de 5 à 17 ans. Plus de 80% ne le font pas.

Les conséquences sanitaires sont graves, et le seront encore plus sur le long terme.

- 18% des enfants de 7 à 9 ans présentent un surpoids.
- On observe un nombre croissant d'adolescents diabétiques de type 2.

# La bonne nouvelle, c'est qu'on peut facilement changer les choses !

## L'activité physique et sportive procure des bénéfices

**nombreux** et rapides, même quand elle est d'intensité modérée, si elle est pratiquée régulièrement...

**Bouger c'est bon pour le cœur, le moral, les poumons, les performances cognitives et les apprentissages.**

Il ne s'agit pas forcément de faire du sport, mais de prendre l'habitude de marcher, monter les escaliers, danser...

**Bouger est aussi essentiel que manger et dormir !** Pour une bonne hygiène de vie, la routine quotidienne à adopter c'est :

- > Dormir suffisamment ;
- > Manger 5 fruits et légumes par jour ;
- > Pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique et sportif (à l'âge adulte).

# Agir pour casser les courbes de la sédentarité

C'est à l'âge où se prennent les habitudes actives de toute une vie qu'il faut concentrer les efforts notamment autour de 5 à 11 ans.

Plus les habitudes se prennent tôt, plus elles s'ancrent dans le temps.

Et c'est à l'école qu'il faut agir en priorité, pour toucher tous les enfants d'une classe d'âge, quels que soient leur genre ou leur origine sociale.

# Comment mettre en œuvre le dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne » ?

Les formes que peuvent prendre les « **30 minutes d'activité physique quotidienne** », sont variées et doivent être adaptées au contexte et aux contraintes de chaque école.

## Les modalités sont multiples

1. prévoir 30 mn par jour sur son emploi du temps,
2. utiliser 15 mn lors d'une récréation et le reste à un autre moment de la journée (accueil, temps méridien),
3. 2 fois 15 mn par jour (avant ou après une récréation),
4. 3 fois 10mn par jour avant les entrées en classes (midi et 2 récréations),
5. 4 fois 7mn 30 (rentrées en classes ou prolongement de récréation),
6. mixer plusieurs de ces possibilités.

## L'activité physique quotidienne doit s'appuyer sur l'environnement existant.

Une tenue sportive n'est pas nécessaire, la cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école seront utilisés en priorité.

A terme, tous les acteurs de la communauté éducative (enseignants, éducateurs, famille, municipalité, associations partenaires dont notamment l'USEP et l'UGSEL, clubs sportifs, etc.) pourront être impliqués dans la définition d'un projet qui s'intégrera au projet d'école.

**Pour une mise en œuvre facilitée, l'académie de Paris propose des fiches d'activités** simples à mettre en œuvre pour accompagner les professeurs des écoles volontaires.

## #10 - CORDE À SAUTER

**Nombre de joueurs/joueuses :** classe entière

**Matériel :** une corde à sauter par élève (et 4 paires de cordes de «duble dutch» si possible).

**But du jeu :** Réussir les défis proposés.

**Organisation :**

- o **Essais :** les élèves s'entraînent à sauter à la corde pieds joints à leur rythme.
- o **Défi 1 :** les élèves doivent sauter un temps donné trois fois de suite avec une pause de récupération entre chaque série (de 30 secondes à 2 minutes de sauts pour 30 secondes à une minute de récupération).
- o **Défi 2 :** Battre son propre record de sauts (dans le temps choisi).

**Particularité :**

les élèves doivent être espacés de manière à ce que les cordes ne se touchent pas.

**Schéma :**



1  
CA

7/30



LE  
JEU

**La question « Génération 2024 » :** Est-ce que le Double dutch est un sport olympique ?

28

## #10 - CORDE À SAUTER

**Objectif :** apprendre à sauter à la corde de différentes manières en mesurant sa performance.

**Spécificités par cycle :**

**Cycle 1 :**

- o dédier des temps longs et libres à l'exploration du saut à la corde traditionnel pour l'apprentissage de la coordination bras/corde/saut.
- o apprendre à sauter par dessus une corde posée au sol, puis deux cordes espacées de 15 cm, puis une corde mise en ondulation au sol par deux élèves placés à chaque extrémité ;
- o sauter par dessus une corde en mouvement : le PE se place au centre de ses élèves éloignés d'au moins 1m50 du PE et fait tourner une corde au ras du sol, les élèves doivent sauter sur place par dessus la corde ;
- o par groupe de 5, un élève fait tourner la corde au ras du sol et ses camarades sautent par dessus ;

**Cycle 2 :**

- o sauter à la corde en rythme (individuellement) ;
- o se placer au milieu d'une grande corde tenue par deux camarades, puis sauter par dessus la corde mise en mouvement par les « tourneurs » ;
- o se placer à l'extérieur de la grande corde tenue par deux camarades, entrer dans la corde déjà en mouvement, sauter à plusieurs reprises puis sortir de la corde.

**Cycle 3 :**

- o sauter de manières et de rythmes variés ;
- o découvrir le double dutch à une corde, à deux cordes : savoir tourner une corde régulièrement, deux cordes en coordonnant main gauche/main droite, varier les sauts et les figures.

**Variantes possibles :**

**Espace :** sur place, en mouvement, en suivant un parcours, en tournant sur soi-même, etc.

**Temps :** rapide, lent, variation de rythme des sauts, etc.

**Joueurs :** en individuel, à deux dans une même corde, à trois, quatre et plus (un ou plusieurs qui sautent simultanément ou alternativement, deux qui font tourner la corde)

**Matériel :** une petite corde par élève, une grande corde au-delà de trois élèves, deux grandes cordes en simultané.

**Règles :** sauter en variant les sauts, les rythmes de la corde, le sens de rotation de la corde, varier en croisant et décroisant les bras, sur place, en déplacement, à deux dans une même corde, à trois (un sauteur, deux tourneurs), enchaîner différents sauts.

**Croisement entre enseignements :**

**Musique :** les rythmes et tempo.

**Sciences et technologie :** Comment sont fabriquées les cordes.

**Histoire :** la corde à travers les époques, histoire du Double Dutch.

**Mathématiques :** la corde à 13 nœuds.

1  
CA

P.E.

29

# Un kit sportif pour les écoles inscrites au dispositif

VIR FERVAL

## CONTENU ET MODALITES DE DISTRIBUTION

### KIT SPORTIF 30'

#### DU PETIT MATERIEL SPORTIF



#### DISTRIBUTION

- Après les vacances de Toussaint
- Pour les écoles inscrites sur démarche simplifiée
- Via les DSDEN





LES  
ENFANTS  
FONT  
LEURS  
JEUX



Le sport scolaire de l'école publique

Comité Départemental USEP Loire  
5, rue Burillon - CS 50514  
42007 SAINT-ETIENNE cedex 1  
☎ 04 77 40 54 85

# L'USEP dans la Loire, c'est...

Des rencontres sportives associatives en doublettes ou en triplettes

**Organisation par les membres de l'association** (adultes et enfants).

**Accompagnement** pédagogique, matériel et technique par le secteur USEP ou le comité départemental sur demande.

**Financement des frais de transport** par le secteur USEP.

Des rencontres sportives associatives départementales

**Organisation par le comité départemental** avec un appui local.

**Inscription via un formulaire en ligne** (site internet USEP42).

**Forfait d'inscription.**

**Prise en charge des frais d'organisation** par le comité.

Des opérations nationales

**Organisation par les secteurs ou les associations.**

**Accompagnement** à la mise en œuvre par le comité départemental.

**Respect du cahier des charges** de l'opération.

**Déclaration de son intention de participation sur un formulaire en ligne** (site internet USEP 42).

**Organisation par les secteurs.**

**Accompagnement** pédagogique, matériel et technique par le comité départemental sur demande.

**Financement des frais de transport** par le secteur USEP.

**Inscription** selon les modalités définies par le secteur.

Des rencontres sportives associatives de masse

**Projets du comité régional USEP AURA** déclinés selon les modalités choisies par le département.

**Inscription via un formulaire en ligne** (site internet USEP42)

Des actions régionales

**Prêt gratuit de matériel sportif** par le comité départemental aux associations sportives : handisports, activités sportives innovantes, etc.

**Documentation pédagogique** riche et variée à la disposition des enseignants.

Un prêt de matériel

Des ressources pédagogiques







LES ENFANTS FONT LEURS JEUX



## Dynamique 2024



3 temps olympiques →

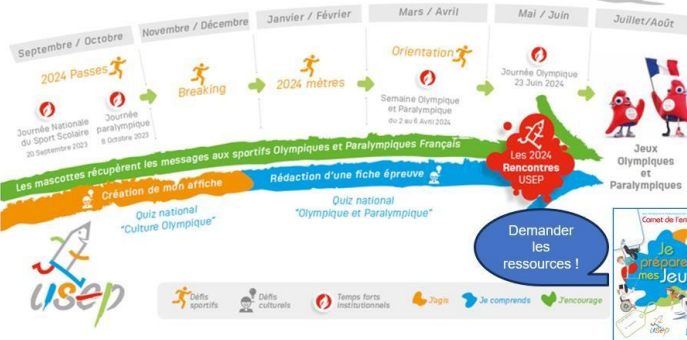
20/09/2023  
Inclusion par le sport + valeurs olympiques

du 2 au 5 avril 2023  
inclusion

23/06/2023

Ressources maternelle

## Les enfants font leurs Jeux



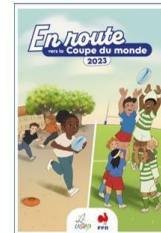
## Rugby



SALLE VIRTUELLE EN LIGNE



RESSOURCES USEP



CARNET DES ENFANTS



RESSOURCES FFR

## Partenariats sportifs

### Partenariats sportifs conventionnés

- Formation des adultes.
- Accompagnement pédagogique, humain, matériel et financier de projets locaux ou départementaux.



\*Basket – \*Course d'orientation – Foot – \*Golf – \*Sport boule – \*Tennis – Volley – \*Korfball – Rugby

\* Possible dès 4 ans

### Rugby

- Places pour la Coupe du Monde de rugby (projet 2022-2023)
- Ressources disponibles





LES ENFANTS FONT LEURS JEUX



## Actions départementales



### Printemps 2024 à Andrézieux Bouthéon, Montrond les bains, Veauchette, Roanne et St-Pierre de Bœuf

- Randonnées pédestres
- Ateliers culturels et sportifs
- En amont : Quiz en ligne sur le patrimoine d'un fleuve.

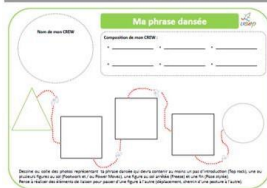


### Mai 2024 à St-Etienne

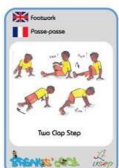
- Déclinaison du projet régional
- Randonnées pédestres
- Ateliers culturels
- Ressources pédagogiques
- Partenariat avec la Ligue



## Breakdance



CARNET DU BREAKER



### CARTES ET AFFICHE DES MOUVEMENTS

### MISE EN PLACE D'UNE RENCONTRE BREAKDANCE

**POUR 2 CLASSES**

**CLASSE A** / **CLASSE B**

**LES BREVETS POSSIBLES**

- BREAK Show
- BREAK Solo
- Les ateliers aux côtés
- BREAK Piste
- BREAK Ball
- BREAK Break
- BREAK Break
- BREAK Rap
- BREAK Rapage

**LES OUTILS OUTRÉS INDISPENSABLES**

- Matras d'essai
- Matras au compteur
- Matras de chronométrage
- Matras de temps
- Matras de la « méthode » / âge
- Bouteilles



## Licences & affiliations 2023-2024

### Pas de répercussion de l'augmentation de la part nationale.

- Licence mat. 7,00 €
- Licence élém. 7,00 €
- Licence adulte 21,68 €
- Cotisation AS 22,90 €



### École labellisée Génération 2024



- Prise en charge par le comité du coût de la cotisation lors de la 1<sup>ère</sup> affiliation.

## Matériel à emprunter

### 61 kits à emprunter toute l'année

- Kit n°1: Jeux de coopération, entraide (salle virtuelle tisser des liens)
- Kit n°2: Jeux de coopération, entraide (salle virtuelle tisser des liens)
- Kit n°3: Sensibilisation au handicap (salle virtuelle Tous pareils, tous différents)
- Kit n°4: Sensibilisation au handicap (salle virtuelle Tous pareils, tous différents)
- Kit n°5: Course d'orientation (1)
- Kit n°6: Course d'orientation (2)
- Kit n°7: Course d'orientation (3)
- Kit n°8: Volley-ball
- Kit n°9: Tennis cycle 1 (de la cour au court) (1)
- Kit n°10: Tennis cycle 1 (de la cour au court) (2)
- Kit n°11: Tennis cycle 1 (de la cour au court) (3)
- Kit n°12: Tennis cycle 1 (de la cour au court) (4)
- Kit n°13: Tennis cycle 2/3
- Kit n°14: Echecs (1)
- Kit n°15: Echecs (2)
- Kit n°16: Sarbacane
- Kit n°31: Hockey
- Kit n°32: Arts du cirque
- Kit n°33: Rugby / Flag Rugby (1)
- Kit n°34: Rugby / Flag Rugby (2)
- Kit n°35: Cest Foot / Torball
- Kit n°36: Ultimate (1)
- Kit n°37: Ultimate (2)
- Kit n°38: Tchoukball (1)
- Kit n°39: Pelote Basque
- Kit n°41: Golf
- Kit n°42: Course d'orientation, Mém O relais
- Kit n°43: Fil de l'eau (1)
- Kit n°44: Fil de l'eau (2)
- Kit n°45: Animathlé projeter (1) GS-CP
- Kit n°46: Animathlé projeter (2) CE
- Kit n°47: Animathlé se projeter (3) CM
- Kit n°48: Animathlé se projeter (1) GS-CP
- Kit n°49: Animathlé se projeter (2) GS-CP

### Formulaire à remplir en ligne sur le site

USEP MITS DE MATERIEL KIT N°21				
OLYMPISME (1)				
Accédez aux ressources pédagogiques permettant de faire vivre ce kit de matériel en scannant le QR code en haut à gauche ou en cliquant ici				
Matériel	Photo	Quantité	Prix (euros)	
Sacs scolaires (100%)		1 sac	100%	Sacs scolaires - Le Matériel - USEP (premier choix)
Ballons - ballons		1 ballon 1 ballon 1 ballon	4	Ballons - Le Matériel - USEP (premier choix)
Ballons multicolores variés		1 ballon rond 1 ballon ovale 1 ballon ovale	4	Ballons - Le Matériel - USEP (premier choix)
Ballons multicolores variés		1 ballon rond 1 ballon ovale 1 ballon ovale	4	Ballons - Le Matériel - USEP (premier choix)



LES  
ENFANTS  
FONT  
LEURS  
JEUX



# ÊTRE À L'USEP :

- 3 déplacements en car payés
- Possibilité d'emprunter tout le matériel (à récupérer à la ligue de St Etienne)
- Accès aux ressources : en ligne et papier (carnets des enfants à demander)
- Contact avec les comités sportifs pour organiser des modules gratuitement
- Participation aux rencontres départementales/régionales organisées entièrement et aux actions nationales
- Accompagnement sur des projets spécifiques

UNIS'VERS  
USEP  
2024

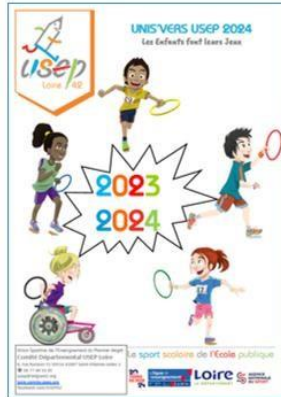


LES  
ENFANTS  
FONT  
LEURS  
JEUX



## Communication

Bulletin



Site



Facebook



20  
TERRE  
DE JEUX  
24



Mes coordonnées : Aurore JAUBERT : 06-71-04-83-28 - [delegue-usep@laligue42.org](mailto:delegue-usep@laligue42.org)

En savoir plus : cliquer sur les images pour ouvrir les liens.

Le sport scolaire de l'École publique

# Actions départementales TICE 42

P'tit Cyber  
Cycle 1

Création de  
documents  
multimédias

ESCAPade  
EDD Cycle 2

CyberZen  
Cycle 3

EMI

CyberPlume  
Cycles 2-3

Production d'écrits

ESCAPade  
Loire Cycle 3

ESCAPade  
EDD Cycle 3

**NOUVEAU !**

# Des « presque » homonymes !

- Thomas GIRARD = Informatique ERUN
- Thomas GÉRARD = CPD Arts **et** Culture

## Absence ERUN

- Une partie de la période 2

# Merci de votre attention

## Bonne année scolaire...

